



Le grand retour de l'homicide?

Alain Bauer et Christophe Soulez

Alain Bauer est Professeur de criminologie au Conservatoire National des Arts et Métiers, New York et Shanghai. Il est membre de l'Equipe de Recherche Sécurité Défense Renseignement du CNAM.

Christophe Soulez est Chef de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales.

Ils sont notamment co-auteurs de « 3 minutes pour comprendre les 50 plus grandes affaires criminelles de notre histoire ».

Résumé

Le nombre annuel d'homicides est l'une des principales statistiques permettant de caractériser criminologiquement un territoire. Or une analyse détaillée de l'outil de décompte policier des homicides (Etat 4001) montre une dégradation manifeste en phase d'accélération.

Avec plus de 900 homicides, l'année 2019 pourrait bien être une année plus meurtrière que celle des attentats du Bataclan ou celle de la tuerie de la promenade des Anglais à Nice, et ce sans attentat majeur.

On peut également constater une tendance nette à la hausse de l'homicidité (Homicides, tentatives et coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort) qui inverse un long processus de baisse de la violence ultime.

Un profond mouvement de retour de la violence physique semble se produire, particulièrement en Occident. Il est ignoré, volontairement ou involontairement, ou sous-estimé. Ses causes sont sans doute multiples mais l'augmentation du nombre de victimes ne peut être mésestimée encore longtemps.

L'Institut pour la Justice est une association de citoyens préoccupés par les dérives de la justice pénale, qui répercute et canalise les inquiétudes de chacun et propose des réformes pragmatiques. L'association s'appuie sur un réseau d'experts du champ pénal pour promouvoir une justice plus lisible pour le citoyen, plus efficace contre la criminalité et plus équitable vis-à-vis des victimes.

Edité par l'Institut Pour la Justice
Association loi 1901

Contacts :
01 45 81 28 15
publications@institutpourlajustice.org

Le nombre annuel d'homicides est l'une des principales statistiques permettant de caractériser criminologiquement un territoire, qu'il s'agisse d'une agglomération, d'une région ou d'un pays. On peut l'utiliser pour réaliser des analyses conjoncturelles sur le passé récent ou, si on cherche à étudier une période plus longue ou à comparer des territoires, on rapporte ce nombre à celui des habitants. On obtient alors l'indicateur de référence du niveau de violences, le taux d'homicides. Il est en général exprimé pour 100 000 habitants.

Le nombre annuel d'homicides fait habituellement partie des statistiques disponibles très vite après la fin de l'année. Des vérifications menées au fil de l'eau permettent en effet de disposer début janvier d'une information quasi exhaustive sur les victimes d'homicides de l'année précédente. Dans certains territoires, le bilan annuel des homicides est ainsi commenté très précocement.

C'est le cas, par exemple, des grandes villes des États-Unis dont les chiffres 2019 des homicides ont fait l'objet d'articles de presse, parfois dès le 31 décembre. On a ainsi pu prendre connaissance des tendances observées, des baisses comme à Chicago, New York (sauf pour les homicides) ou Los Angeles ou des pics comme à Baltimore ou Philadelphie.

Mais, pendant qu'on s'émeut, à juste titre, de la multiplication des meurtres de masse aux États-Unis et du niveau du taux d'homicides aux États-Unis (environ 5 pour 100 000) et plus encore dans des pays comme le Mexique (environ 20 pour 100 000) ou le Brésil (environ 30 pour 100 000), un mouvement peu visible mais de plus en plus accentué touche la France et fait remonter son taux depuis le plancher atteint en 2014 (proche de 1 pour 100 000).

On s'indigne à juste titre de sa partie la plus choquante, les « féminicides » (anciennement uxoricides). Mais cette situation semble en cacher une encore plus inquiétante, celle de la hausse globale des homicides et plus encore des tentatives (qui sont des homicides ratés).

Une analyse détaillée de l'outil de décompte policier des homicides (Etat 4001) depuis 1972 montre des cycles identifiés et une dégradation manifeste en phase d'accélération.

Afin de se rapprocher de la vérité (les homicides pris en compte par la police ne sont pas les mêmes que ceux enregistrés par d'autres services tels que la Santé ou la Justice), nous avons considéré que la variable d'erreur était stable sur la période, l'outil de mesure du ministère de l'intérieur n'ayant pas été structurellement modifié (à noter toutefois que les tentatives d'homicides ne sont clairement identifiées qu'à partir de 1987).

Par ailleurs, depuis 2015, suite à un signalement de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) sur les doubles comptes de certains homicides, le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) procède à des corrections qui rendent l'outil plus instable qu'à l'accoutumée, même si c'est souvent pour une cause techniquement justifiée.

Ainsi, de 1994 à 2014, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) avait décrit un phénomène de baisse continue du taux d'homicides, composante principale d'un mouvement occidental appelé *crime drop* dans les pays anglo-saxons.

Dans un article publié en décembre 2015, on apprenait qu'entre 1994 et 2014, le taux d'homicides avait reculé de près de 60 % en France métropolitaine.

Une analyse détaillée de l'outil de décompte policier des homicides (Etat 4001) depuis 1972 montre des cycles identifiés et une dégradation manifeste en phase d'accélération.

En novembre 2018, dans le journal *Libération*, Cédric Mathiot, journaliste pionnier du fact checking en France, se penche sur le sujet, suite à une question posée via le site *Checknews* par Cyril Rizk, ancien responsable à l'ONDRP. Dans l'article intitulé «Homicides : Beauvau a peur de son nombre», on apprenait qu'en se limitant aux «seuls homicides (écartant les coups et blessures volontaires suivis de mort, que comptabilise le ministère de l'Intérieur) en France métropolitaine», leur niveau douze mois s'affichait «en nette hausse, brisant la tendance de baisse puis de stagnation observée depuis près de quinze ans.»

Cyril Rizk proposait alors une explication : les attentats « ont changé la nature des violences homicides commises en France. Ils ont aussi modifié la façon d'aborder la question des violences dans le débat public. La lutte contre le terrorisme est devenue la question sécuritaire numéro 1, reléguant les problèmes de sécurité du quotidien à l'arrière-plan. Les chiffres mensuels de la police et la gendarmerie nous suggèrent aujourd'hui que quelque chose a pu dès lors nous échapper ».

En clair, personne n'aurait rien vu. Contacté à de nombreuses reprises, le ministère de l'Intérieur n'avait pas répondu, mettant d'abord en cause les chiffres fournis, puis affirmant vouloir « tirer tout cela au clair » avant tout commentaire.

Or, d'après les données provisoires officielles publiées le 7 janvier 2020, on observe une hausse de 8,5 % sur un an sur le territoire métropolitain, soit 76 victimes de plus entre 2018 (894) et 2019 (970). Toutefois, les données provisoires sont toujours à considérer avec précaution. Le chiffre provisoire de 2017 avait été revu de 896 à 825, celui de 2018 de 894 à 845. Les chiffres définitifs de 2015 et 2016, soit respectivement, 872 et 892 victimes, ont quant à eux la particularité d'inclure les crimes de masse dus aux attentats du 13 novembre 2015 et du 14 juillet 2016.

Nous sommes donc face à l'éventualité forte d'un chiffre définitif des homicides en 2019 supérieur à 900 qui en ferait une année plus meurtrière que celle des attentats du Bataclan ou celle de la tuerie de la promenade des Anglais à Nice, sans attentat majeur. Mais aussi d'une tendance nette à l'homicidité (Homicides, tentatives et coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort) qui inverse un long processus de baisse de la violence ultime.

En effet, si l'on regroupe l'ensemble des homicides ainsi que les tentatives, le tableau récapitulatif¹ montre une situation qui se dégrade lentement entre 1972 et 1983 (on passe de 2 093 à 3 183 faits, soit 52 % d'augmentation globale).

On note des écarts considérables pour les règlements de compte : 69 en 1972, 105 en 1973, 85 en 1974, puis après une certaine stabilité, 184 en 1983...). Il en est de même pour les enfants, avec un niveau élevé en 1972 (140), une rapide décroissance (44 en 1978) et une brutale augmentation en 1982 (109).

A partir de 1987, on peut constater des mouvements erratiques (forte baisse en 1987 : 2 496 victimes dont 59 enfants) suivie d'une forte remontée en 1988 (2 835 dont 101 enfants). Le niveau d'homicides va rester élevé avec une bonne année 1994 pour les mineurs (13 victimes seulement).

Il faudra attendre 2009 pour casser le seuil des 2 000 victimes par le bas (1 767 faits). Niveau qui repasse par le haut dès 2011 et qui connaît une brutale accélération en 2015 (2 805 victimes suite aux attentats du 13 novembre), et qui se poursuivra jusqu'en 2018 avec 3 168 faits enregistrés (niveau le plus élevé en 35 ans et deuxième plus mauvais bi-

1 Sont donc pris en compte ici les index 1 (règlements de comptes entre malfaiteurs), 2 (homicides à l'occasion de vol), 3 (autres homicides), 4 (tentatives d'homicides à l'occasion de vols), 5 (autres tentatives d'homicides), 6 (coups et blessures volontaires suivis de mort), 51 (homicides contre enfants de moins de 15 ans).

Nous sommes donc face à l'éventualité forte d'un chiffre définitif des homicides en 2019 supérieur à 900 qui en ferait une année plus meurtrière que celle des attentats du Bataclan ou celle de la tuerie de la promenade des Anglais à Nice, sans attentat majeur.

lan de la statistique moderne des homicides) dont 84 règlements de comptes (niveau le plus élevé en 10 ans) et 67 mineurs victimes.

Le bilan publié en début 2020 par le service statistique du ministère de l'Intérieur confirme pourtant cette dégradation avec une augmentation du nombre de victimes d'homicides (incluant les coups et blessures suivis de mort) de 12,4 % en un an, battant ainsi le tragique record de 1983 (3 562 faits contre 3 183) et devenant le pire résultat depuis 1972 en nombre brut et le troisième par rapport à la population avec un taux de 5,32 pour 100.000 habitants contre 5,68 en 1983 et 5,42 en 1986.

Il faudra encore ajuster les données dans les semaines qui viennent mais aussi préciser les caractéristiques du phénomène : modes opératoires (armes à feu, armes blanches ou autres), profils des victimes et des auteurs ou encore lieux de commission.

En tout état de cause, un profond mouvement de retour de la violence physique semble se produire, particulièrement en Occident. Il est ignoré, volontairement ou involontairement, ou sous-estimé. Ses causes sont sans doute multiples mais l'augmentation du nombre de victimes ne peut être mésestimée encore longtemps.

Car, derrière cette violence du quotidien, masquée par les attentats ou les meurtres de masse, c'est un processus social global de remise en cause d'un acquis fondateur de ce qui fait civilisation qui se révèle sous nos yeux : le droit de vivre.

Pour les femmes, les mineurs, ... et les hommes. Bref, la violence qui revient semble devoir submerger la société toute entière, et pas seulement dans la rue...

En tout état de cause, un profond mouvement de retour de la violence physique semble se produire, particulièrement en Occident. Il est ignoré, volontairement ou involontairement, ou sous-estimé. Ses causes sont sans doute multiples mais l'augmentation du nombre de victimes ne peut être mésestimée encore longtemps.

FAITS CONSTATES	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
DÉSIGNATION DES INFRACTIONS	Index								
Règlements de compte entre malfaiteurs	1	69	105	85	107	115	94	93	129
Homicides pour voler et à l'occasion de vols (homicides crapuleux)	2	152	139	152	181	195	182	172	204
Homicides pour d'autres motifs (non crapuleux, empoisonnement) Et tentatives jusque 1987	3	1 026	1 017	1 225	1 230	1 580	1 515	1 738	1 851
Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	4								
Tentatives homicides pour d'autres motifs	5								
Coups et blessures volontaires suivis de mort	6	706	563	361	327	305	286	282	277
Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans (infanticide)	51	140	88	79	58	62	44	44	69
TOTAL		2 093	1 912	1 902	1 903	2 257	2 121	2 329	2 530
Population recensée INSEE/Banque Mondiale		52 793 138	53 207 734	53 592 233	53 931 390	54 467 702	54 691 851	54 917 118	55 161 257
Taux pour 100 000 habitants		3,96	3,59	3,55	3,53	4,14	3,88	4,24	4,59
Homicides (hors tentatives et incluant CBV)									
Taux pour 100 000 habitants									
Taleau AB - Source DCPJ Etat 4001 / SSMSI									

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
148	168	184	130	160	139	128	90	122	118	124	108	105	79	95	83	55	39	52	
208	226	311	295	263	276	257	159	142	201	178	174	201	199	164	126	108	67	72	
1 757	1 992	2 122	2 206	2 029	1 945	1 842	911	994	985	1 017	1 011	1 156	1 115	997	877	732	749	755	
							236	233	227	269	269	293	249	227	187	141	123	101	
							1 070	998	944	990	1 091	1 006	1 041	1 000	1 027	981	1 066	943	
460	371	481	269	318	675	210	268	233	212	217	230	233	296	419	370	274	175	158	
58	109	85	81	45	53	59	101	73	51	36	49	57	13	80	85	68	106	74	
2 631	2 866	3 183	2 981	2 815	3 088	2 496	2 835	2 795	2 738	2 831	2 932	3 051	2 992	2 982	2 755	2 359	2 325	2 155	
55430296	55718933	56023770	56337666	56654696	56976123	57302663	57627105	57940212	58235697	58559311	58851217	59106768	59327192	59541899	59753100	59964851	60186288	60496718	
4,75	5,14	5,68	5,29	4,97	5,42	4,36	4,92	4,82	4,70	4,83	4,98	5,16	5,04	5,01	4,61	3,93	3,86	3,56	
							1 529	1 564	1 567	1 572	1 572	1 752	1 702	1 755	1 541	1 237	1 136	1 111	
							2,65	2,70	2,69	2,68	2,67	2,96	2,87	2,95	2,58	2,06	1,89	1,84	

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
70	97	144	102	101	102	99	86	58	126	49	43	57	63	53	62	54	70	77	84	70
49	51	50	44	53	44	42	36	35	30	27	36	37	31	26	20	14	20	17	16	21
851	819	835	764	764	777	768	676	672	643	542	550	592	524	524	523	668	562	570	523	674
110	99	108	94	94	68	83	47	61	61	44	56	42	64	82	56	66	76	78	79	85
1 005	1 144	1 188	1 092	1 092	1 039	1 048	1 011	979	999	904	1 015	1 161	1 339	1 222	1 418	1 807	2 001	2 163	2 240	2 507
172	213	173	194	194	185	204	182	167	182	137	121	113	119	95	132	121	145	116	159	142
81	79	90	69	69	67	67	81	61	40	64	46	57	47	62	55	75	55	52	67	63
2 338	2 502	2 588	2 367	2 367	2 282	2 311	2 119	2 033	2 081	1 767	1 867	2 059	2 187	2 064	2 266	2 805	2 929	3 073	3 168	3 562
60912500	61357430	61805267	62244886	62704895	63179351	63621381	64016225	64374984	64707040	65027507	65342780	65659809	65986887	66316100	66593366	66859768	66865144	66987244	66993000	
3,84	4,08	4,19	3,80	3,64	3,66	3,33	3,18	3,23	2,73	2,87	3,15	3,33	3,13	3,42	4,21	4,38	4,60	4,73	5,32	
1 223	1 259	1 292	1 181	1 175	1 180	1 061	993	1 021	819	796	856	784	760	792	932	852	832	849	970	
2,01	2,05	2,09	1,90	1,87	1,87	1,67	1,55	1,59	1,27	1,22	1,31	1,19	1,15	1,19	1,40	1,27	1,24	1,27	1,45	

**CORRECTIONS
SSMSI**

	Sources	Dif	Index	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Homicides	DCPJ Etat 4001	[1]	Index 1,2,3,6,51 depuis 2011	856	784	760	792	932	852	832	849	
	Don- nées brutes «Data. gouv»	[2]		866	784	784	803	933	979	944	951	
	Don- nées corri- gées SSMSI*	[3]		866	784	784	803	872	892	825	845	
	Diffé- rences	[2]-[1] [3]-[1] [2]-[3]		10 10 0	0 0 0	24 24 0	11 11 0	1 -60 61	127 40 87	112 -7 119	102 -4 106	

DÉSIGNATION DES INFRACTIONS	Index
Règlements de comptes entre malfaiteurs	1
Homicides pour voler et à l'occasion de vols (homicides crapuleux)	2
Homicides pour d'autres motifs (non crapuleux, empoisonnement)	3 Et ten- tatives jusque 1987
Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	4
Tentatives homicides pour d'autres motifs	5
Coups et blessures volontaires suivis de mort	6
Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans (infanticide)	51